

DISCOURS DE M. CLAUDE CHEYSSON, MEMBRE DE LA
COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNE, A L'OCCASION
DE L'OUVERTURE DE LA FOIRE "PARTENAIRES DU PROGRÈS"
BERLIN, LE 26 AOUT 1976

Monsieur le Ministre fédéral,
Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Président,

C'est un grand privilège et un grand honneur pour un Membre de la Commission des Communautés européennes d'être parmi vous, aujourd'hui, à Berlin, pour l'ouverture de la Foire des partenaires du progrès. Comme tout Européen, je suis heureux d'être ici à Berlin dans la capitale de la liberté et, à travers vous M. le Bourgmestre, je voudrais apporter notre salut aux habitants de cette ville. Je suis fier de siéger aux côtés du Ministre fédéral de l'économie dont la réputation mondiale ne doit pas être rappelée.

Je me réjouis enfin, par ma présence ici, de marquer notre admiration et notre estime pour la Foire des partenaires du progrès, en rendant hommage au Président de son Conseil d'administration, M. Schröder et à son Directeur, le Dr. Busche.

"Partenaires du progrès", cette belle expression résume bien votre engagement et explique les raisons de la collaboration enthousiaste de la Commission européenne. L'objet de cette Foire est en effet de contribuer au développement du commerce des pays en voie de développement avec l'Europe, plus particulièrement la Communauté européenne ; l'an dernier, 56 pays en voie de développement ont ainsi pu rencontrer grâce à vous 462 sociétés qui participaient à la Foire à leurs côtés. La remarquable organisation de la Foire, grâce à l'AMK, que je tiens à féliciter tout spécialement, permet à ces contacts de prendre toute leur valeur.

/

Depuis 1968, la Commission a fait figurer la Foire de Berlin dans le programme communautaire de participation des Etats africains liés à nous par la Convention de Yaoundé. Depuis cette année, nous avons étendu le programme à des pays en voie de développement non associés. C'est ainsi que nous avons la fierté de contribuer à la réalisation dans la présente foire, de 31 stands, 15 pour les pays africains, des Caraïbes et du Pacifique, membres de la Convention de Lomé, 16 autres pour des pays en voie de développement d'Asie et d'Amérique latine.

Cette contribution comporte la prise en charge des stands, mais également l'édition d'une documentation commerciale dans les langues de la Communauté, sous forme de fiches techniques comportant les éléments nécessaires à l'information des opérateurs commerciaux allemands et européens.

Transfert de technologie dans le domaine commercial.

Quel est notre objectif ? La réponse est claire et se conjugue parfaitement avec les intentions des promoteurs de la Foire de Berlin:

Depuis 1971, la CEE a adopté un système, dit des préférences généralisées, qui accorde l'accès en franchise douanière au Marché commun, le plus grand marché du monde, pour des produits manufacturés, agricoles transformés, et agricoles provenant de tous les pays du tiers monde sans exception. En 1976, le plafond des franchises ainsi accordées dépasse 5 milliards de dollars. Nous souhaitons porter ce chiffre à 7 milliards l'an prochain. L'Europe est ainsi à la pointe du progrès et les pays les mieux équipés du tiers monde en tirent un élément important de leur développement. Par ailleurs, j'aurais l'occasion d'y revenir, nous accordons une franchise quasi totale aux 46, maintenant 52, ACP.

Mais l'amélioration des conditions d'accès ne suffit pas. Il faut aider nos partenaires à vendre, à conquérir le marché qui leur est ainsi ouvert. La Communauté conduit donc une vaste entreprise de promotion des exportations des pvd. On retrouve la promotion commerciale dans tous les accords que la Communauté a conclus dans le tiers monde, Convention de Lomé, accords maghrébins, mais aussi accords de coopération commerciale avec l'Inde, le Pakistan, Sri Lanka, le Mexique et d'autres.

Bien entendu, la diversité des structures et problèmes comporte la diversité des moyens d'action. On ne traite pas de la promotion des ventes de bananes comme de celle de la vanille ou des bois tropicaux encore peu connus.

Les moyens d'action comportent :

- séminaires et stages au profit de spécialistes de la promotion des ventes,
- publications de brochures et de "guides" sur les techniques du marketing,
- enquêtes de marchés et études de marketing,
- participation à des manifestations commerciales en Europe et hors d'Europe, en insistant sur les milieux spécialisés,
- rencontres de professionnels (producteurs des pvd, d'une part, acheteurs, importateurs, transporteurs de la Communauté, de l'autre,
- missions d'acheteurs européens dans les pvd,
- missions commerciales des pvd dans la Communauté, avec le concours des organismes spécialisés des neuf Etats membres (12 missions en 1976),
- assistance technique par envoi d'experts en marketing, emballages, design, ...
- organisation ou amélioration des structures commerciales et de promotion des exportations dans les pvd eux-mêmes, notamment agences commerciales, assurance-crédit, autres modes de financement, ..

De toutes les manières, il faut sensibiliser nos partenaires, l'intéresser à la vente des produits à l'extérieur, transférer la technologie singulièrement complexe et élaborée nécessaire dans ce domaine.

Cette seule définition ^{des} objectifs, met en lumière le rôle fondamental des entreprises, des opérateurs européens : producteurs, exportateurs, transporteurs, commerçants, courtiers, sociétés de service, banquiers. C'est de vous, MM. les opérateurs, que dépend le succès de cette entreprise, car vous et vous seuls connaissez les conditions qui prévalent sur nos marchés, les risques, les contraintes et les limites. Vous seuls connaissez les secteurs où les actions sont possibles, intelligentes et profitables. C'est d'ailleurs vous, finalement, qui prendrez les risques des aventures conjointes avec nos partenaires, qui organiserez donc la division souhaitable du travail.

Le rôle de la puissance publique, nationale et communautaire, se borne à vous accompagner, vous encourager, compléter et parfois encadrer votre action.

Une politique mondiale du développement.

Je viens ainsi de décrire les moyens mis en oeuvre par la Communauté européenne pour aider les 77, c'est-à-dire le tiers monde, à valoriser leurs exportations. Chacun sait, en effet, qu'il est essentiel d'accroître les flux financiers à destination des pays en voie de développement. La Banque mondiale évalue à 55 milliards de dollars le total des ressources nécessaires pour permettre un développement moyen de l'ordre de 2 à 3 %. Il faut que le nouvel ordre mondial permette de dégager ces sommes. C'est un devoir moral, car nous ne pouvons être indifférents au sort du milliard d'hommes qui sont actuellement voués au désespoir. C'est une nécessité politique, car l'écart croissant entre riches et pauvres est un élément fondamental de déséquilibre, une occasion pour les mouvements extrémistes. C'est également et enfin un impératif économique, car le monde ne deviendra meilleur que si la croissance reprend et le tiers monde a une place éminente dans la croissance de demain, à la mesure même de ses besoins.

En d'autres termes, ce que nous tentons sur le plan commercial, et dont cette Foire est un si brillant exemple, s'insère dans la politique globale de tous les pays industrialisés, au premier rang desquels l'Europe.

Celle-ci agit donc avec ses partenaires du monde industrialisé dans d'autres domaines que commercial.

Faut-il rappeler l'importance de l'aide financière au tiers monde, 13 milliards de dollars par an d'aide publique pour l'ensemble des pays de l'OCDE (chiffre qu'il est intéressant de mettre en regard de celui des pays de l'est européen, inférieur à 1 milliard de dollars par an) ?

Cette aide prend en particulier la forme alimentaire et il devra en être ainsi aussi longtemps que la production vivrière n'aura pas rattrapé les besoins dans les pays du tiers monde.

Bien entendu, l'Europe a sa place dans les grandes réunions internationales qui traitent des problèmes dont la solution dominera l'avenir du tiers monde ; M. le Ministre^{fédéral} de l'économie était à Nairobi il y a quelques semaines pour parler des matières premières et de la dette des pays les plus démunis. Les discussions reprendront très prochainement, notamment dans le cadre du dialogue Nord-Sud de Paris qui constitue le moyen le plus efficace d'aborder les problèmes les plus difficiles.

Une politique spécifique de l'Europe.

Ces quelques propos ont souligné le caractère global d'une politique favorable au développement du tiers monde ; C'est la raison pour laquelle la Communauté européenne tire une certaine fierté d'avoir, la première, mis en place un système cohérent de relations avec une grande partie du tiers monde. J'évoque ici la politique de Lomé.

Quelles en sont les caractéristiques ? En quoi est-elle entièrement nouvelle et, pour le moment, unique au monde ? De quatre manières :

1°) La Convention de Lomé et les autres accords de même nature (conclus avec trois pays d'Afrique du nord il y a quelques semaines, proches de leurs conclusions avec cinq pays du Proche-Orient) couvrent toutes les formes de la coopération : aide financière, consacrée en priorité aux plus pauvres ; encouragement aux exportations, par la garantie d'accès libre à notre marché pour plus de 99 % des productions des 52 pays de Lomé ; promotion commerciale, assistance technique, coopération industrielle ; procédures et mécanismes permettant aux intéressés, d'Europe et des pays partenaires, de se rencontrer et de traiter directement entre eux.

2°) Nous posons comme principe fondamental que le modèle du développement d'un pays doit être imaginé et défini par lui-même, que les racines doivent en être profondément implantées dans le sol, dans la société, dans le passé, dans les croyances, dans la culture du peuple concerné. Nous n'avons ni modèle, ni idéologie à offrir. C'est à nos partenaires qu'il appartient de fixer les priorités de leur développement. Nous^{ne} leur apportons que des outils, des moyens. Ce sont leurs mains, leurs esprits, leurs volontés qui assureront le développement.

3°) Les facilités que nous offrons à nos partenaires sont inscrites dans des traités internationaux dûment ratifiés par nos Parlements. Une fois accordées, elles le sont donc définitivement et ne font plus l'objet de marchandage ou de négociation'. Leur utilisation est assurée. Leur disponibilité fait partie des ressources permanentes des pays partenaires.

4°) Enfin, nous nous adressons à des groupes de pays, ignorant résolument les différences de régimes, d'orientations politiques, de niveaux de développement.

Notre aide est ainsi neutre par nature. L'Europe se place volontairement en dehors, au-dessus des conflits qui opposent trop souvent des pays en voie de développement voisins. Alors que d'autres peuvent être tentés de soutenir la lutte de certains et contribuent ainsi à la multiplication des guerres locales, nous parions sur la paix, la coopération et l'entente entre les peuples du tiers monde. Ainsi, la Convention de Lomé est un des rares succès de "l'unité africaine". Ainsi, à la fin d'avril, nous avons signé simultanément avec l'Algérie et le Maroc, deux pays en guerre. Ainsi, nous aurons le même accord avec Israël et les pays arabes voisins.

Conclusion :

Trois questions peuvent alors être posées :

Pourquoi limiter cette action à certaines régions du monde ? Parce que les forces et les ressources de l'Europe ne lui permettent pas de couvrir tout le tiers monde. Il lui faut choisir, et, tout naturellement, elle aide de la sorte ceux qui sont le plus proche d'elle par l'histoire, la géographie, l'économie. Nous savons d'ailleurs que c'est, dans de telles conditions, que les structures existant dans nos pays seront les plus efficaces.

Pourquoi l'Europe doit-elle faire plus que les autres pays industrialisés ?, peut-on encore demander. Pour une raison très simple : l'Europe est lourdement dépendante de ses rapports avec le tiers monde. La Communauté européenne importe les 3/4 des matières premières et produits de base nécessaires à son économie ; les Etats-Unis 15 %. Ceci se passe de commentaire.

Enfin, certains feront observer, non sans pertinence, que nous organisons ainsi une concurrence dangereuse pour nos propres productions, que nous prenons directement la responsabilité des modifications structurelles .../..

./.

qui vont alors affecter certains secteurs de nos économies. Ceci est indéniable. Mais, d'une part, j'ai déjà dit que nous devons avoir des rapports étroits avec le tiers monde et que nous devons donc résolument contribuer au ^{contrôle} développement de ses exportations.

Je dirai aussi et surtout qu'une telle politique n'est concevable que dans une perspective de croissance. L'inégalité ne peut être combattue, le meilleur partage ne peut être obtenu que si la croissance porte de nouveaux fruits. Et c'est dans cette perspective que nous devons inscrire notre avenir et celui de nos relations avec ces pays.

Une conséquence très importante doit être aussitôt tirée. Nos relations avec le tiers monde, plus particulièrement avec les pays du bassin méditerranéen, d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ont cessé d'être un problème marginal. Les conséquences du développement de ces relations doivent être traitées en étroite liaison avec les autres éléments de nos politiques industrielle, agricole, sociale, économique en bref.

La dimension européenne le permet. Encore faut-il que les représentants autorisés des forces économiques, sociales et politiques soient associés à la construction. Dans le cadre de ce raisonnement, la proche élection directe du Parlement européen prend toute sa valeur, la consultation avec la Confédération européenne des syndicats -dirigée de manière si remarquable par le Président du DGB, M. Vetter- devient singulièrement importante. Enfin, et j'ai plaisir à le répéter, le contact incessant avec des entreprises, des opérateurs, des industriels, des commerçants et toutes les autres branches de l'activité économique est fondamental. Nul endroit ne convenait mieux que cette ville, que cette manifestation pour le proclamer./.